

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 16 octobre 2023 à 19H30

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHHEL-EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
Nino MANZINI, Nathalie WYNANTS, Conseillers Communaux.

Objet n°29 - Question orale de Madame la Conseillère Muriel DE DOBBELEER relative à la Participation citoyenne Maillage vert et bleu (Fosse Albecq).

L'Assemblée prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Muriel DE DOBBELEER relative à la Participation citoyenne Maillage vert et bleu (Fosse Albecq).

Le groupe Ecolo a exprimé sa satisfaction de voir le terrain de la Fosse Albecq acheté par la commune afin d'éviter une nouvelle urbanisation et préserver la biodiversité, ceci dans le cadre d'un subside de la ministre de l'Environnement pour un maillage vert et bleu.

Ce subside s'inscrit aussi dans une démarche participative dans laquelle les citoyens sont amenés à définir un projet pour ce site. C'est dans ce cadre que le 14 septembre dernier, avait lieu la première réunion de participation citoyenne.

Il semble toutefois que cette première réunion, organisée par le bureau d'études mandaté par la Ville, n'était pas à la hauteur des espérances nourries par des habitants participant à la démarche.

En effet, des citoyens, membres du Collectif Albecq, n'ont pas eu de place pour exposer leur projet qu'ils ont mis sur pied et défendu de longue date. Dans ce contexte, ces citoyens craignent légitimement de ne pas avoir leur mot à dire dans la suite du processus.

S'il est évident qu'il faut pouvoir permettre à l'ensemble des citoyens participant à la démarche d'exprimer leurs visions pour l'affectation du lieu, il est néanmoins difficile de comprendre pourquoi si peu de place a été accordé aux membres du Comité Albecq qui se sont déjà mobilisés jusqu'ici et qui ont élaboré un projet digne d'intérêt.

Le Collège peut-il répondre aux questions suivantes :

- Pourquoi les membres du Collectif Albecq n'ont-ils pas eu l'occasion de présenter leur projet lors de la réunion du 14 septembre dernier ? N'était-il pas logique et cohérent qu'un projet émanant d'une démarche citoyenne soit le point de départ pour la co-construction du projet avec l'ensemble des citoyens présents à la réunion ?

- Il semblerait que la démarche participative pour élaborer le projet se limite à cette seule réunion du 14 septembre. Le Collège peut-il me confirmer cette information ?
- Si pas, comme mon groupe l'espère, quelle est la prochaine étape ? Avez-vous déjà des dates pour de nouvelles réunions ? Quel rôle pourront encore jouer les citoyens dans l'élaboration du projet (force de propositions, chambre d'entérinement, pouvoir décisionnaire total ou partiel...) ?
- Quand et comment se déroulera la restitution des recommandations formulées lors de l'atelier du 14 septembre dernier ?
- A termes, qui aura la charge de gérer, développer, entretenir et animer le lieu ? Comment cela sera-t-il décidé ? Quand sera abordée cette importante question de la gouvernance du terrain ?
- Plus globalement, le Collège pourrait-il nous définir sa vision de ce que doit être une participation des habitants à la définition de ce type de projet ?

Je remercie le Collège pour ses réponses.

Monsieur l'Echevin Léandre HUART répond à la question

Lors de l'atelier du 14 septembre, dans la composition du panel des participants, un quota était réservé au collectif. 4 personnes le représentaient. Nous (le bureau Canevas, le service environnement et moi-même) avons préalablement rencontré le collectif en juillet. Au minimum 1 place par table était réservée au collectif (et à l'expression de ses positions). Dans les faits, les sympathisants du collectif étaient plus nombreux ; la participation au dispositif étant ouverte à tous. Le panel était aussi composé de différents interlocuteurs : des associations actives dans la défense de l'environnement / la biodiversité, des représentants des écoles présentes dans un rayon de 500 M, par ex.

Bien que ça n'était pas prévu, le Collectif a pris la parole d'initiative et distribué ses tracs. Il a alors été rappelé par l'animateur que la démarche était globale et que chaque participant était invité à s'exprimer en tant que personne (ou au nom de son association) mais que tous devaient avoir le droit de s'exprimer de manière égale. C'est d'ailleurs l'un des enjeux de la participation : donner une occasion équitable de s'exprimer à toute personne intéressée par la question de la biodiversité dans ce quartier, quels que soient ses connaissances, son expertise, sa vision du développement du quartier ou des enjeux.

Un des membres du collectif a exprimé, en effet, son regret de « devoir tout recommencer » après s'être impliqué pendant des mois dans ce dossier.

Veuillez noter que le processus se poursuit :

Le processus et la mission de l'atelier Canevas sont définis par un cahier des charges validé en Conseil communal le 27 mars 2023 et s'intègre dans le cadre de l'appel à projet wallon « Maillage vert et bleu en milieu urbain ».

3 sites, 3 modes de participations

Nous poursuivons avec la Rue de l'Europe et ses riverains : en plénière et en petits groupes In situ (en novembre et plus précisément le 11 - férié mais on trouve que ça permet plus de participation)

Pour le site 'Chant des Possibles' nous avons prévu un atelier participatif organisé autour d'une table de parole avec les membres actifs de l'association In situ (cabanon de l'association). Cette rencontre se déroulera également en novembre

Nous avons également prévu de revoir l'ensemble des participants de l'atelier du 14 septembre dans les premiers jours de novembre pour leur présenter les résultats et aussi les questionner sur la gestion : comment organiser celle-ci, prendre conscience des enjeux, des implications de chaque partie. On travaillera en table comme lors de la première séance.

Sur base de ce qui précède notre auteur de projet soumettra au Collège un avant-projet que présenterons au jury 'végétalisation- climat' le 12 décembre, nous reviendrons ensuite vers vous.

Madame la Conseillère Muriel DE DEDOBDELEER utilise son droit de réplique

En fait notre groupe voulait être assuré et rassuré que la participation citoyenne était bien faite. J'ai encore une remarque : pourquoi être parti d'une page blanche et pourquoi ne pas être reparti d'un projet déjà existant ?

Monsieur l'Echevin Léandre HUART répond

On prend la globalité des riverains dans la zone et tout le monde n'était pas d'accord avec le projet du Collectif. C'est pour ça qu'il y avait un membre du Collectif par table pour pouvoir présenter leur projet. Si les citoyens n'ont pas retenu leurs idées, ce sont eux qui ont choisi. Le bureau d'étude est occupé de travailler sur un projet avec les éléments collectés et il y aura certainement des idées du collectif. Eux-mêmes dans le tour de table étaient satisfaits de la méthode mais frustrés que leur projet de forêt jardin n'ait pas été retenu.

A la question de la gestion, ce sera discuté le 7 novembre prochain.